

EVOLUTION DE LA SYNTAXE SUJET-VERBE ET REANALYSE.

Claude Muller (Bordeaux-3 & UMR 5610)

RESUME

On examine ici l'évolution de la construction du sujet depuis l'ancien français. L'hypothèse V2 conduit à distinguer dès le début une position basique, structurale, de sujet, et une position topicalisée qui peut à peu, par réanalyse, est devenue la position normale du sujet. Dans cette perspective, il n'y a ni inversion ni postposition mais un maintien jusqu'à aujourd'hui de ces deux possibilités, d'où découle également la construction à double sujet.

ABSTRACT

We shall examine here the evolution of the syntax of French subject from Old French to Modern French. The V2 hypothesis leads to distinguish a basic subject position and a topicalised one, which became the unmarked position in Modern French through reanalysis. These two constructions maintained till now, so that we can say that neither inversion nor postposition are needed in order to explain the two major positions of the subject in French. They also account for the double subject construction.

1. INTRODUCTION.

Les évolutions dans l'organisation de la relation entre le verbe et son sujet diffèrent de la grammaticalisation au sens étroit puisque l'existence même d'un sujet implique une grammaticalisation préalable au changement. Cependant, les processus du changement syntaxique sont assimilables à des changements dans la grammaticalisation, avec la mise en oeuvre d'un de ses processus de base, la réanalyse. On peut plus précisément supposer que la réanalyse suppose une étape intermédiaire, pendant laquelle la position syntaxique du sujet est motivée par des phénomènes non strictement relationnels, mais communicatifs (thématisation ou topicalisation). L'évolution de la syntaxe sujet-verbe du français ressemble en cela à celle esquissée par Hopper et Traugott (1993 : 55-56) à propos de l'anglais.

Il y a en français moderne quatre positions possibles pour le sujet syntaxique¹ d'un verbe conjugué : la position nominale gauche, la position de clitique à gauche également –les deux étant distinguée par la possibilité ou non de segmenter la séquence sujet verbe ; la position de clitique postposé ; la position de sujet nominal postposé –les deux étant distingués par la position post-adverbiale, post-participe passé du sujet nominal. De

¹ Le « sujet réel » n'est pas un sujet. Il reste de l'ancien français des constructions sans sujet : *Peu me chaut, peu importe, point trop n'en faut, mieux vaut...*

plus, sans sujet nominal, le sujet clitique apparaît obligatoirement ; enfin certaines constructions présentent à la fois le sujet clitique postposé et le sujet nominal antéposé.

Où Marie est allée ? Où elle est allée ? Où est allée Marie ? Où est-elle allée ? Où Marie est-elle allée ?

Ces constructions sont assez différentes de celles qu'on trouve en ancien français. Pourquoi et comment se sont effectués les changements amenant à la construction moderne du sujet ?

J'ai utilisé pour ma description l'excellente description syntaxique de P. Skårup, modifiée sur quelques points comme on le verra ci-dessous. Presque exclusivement linéaire, cette analyse est cependant compatible avec une analyse syntagmatique qu'on doit sans doute envisager, en particulier dans l'organisation d'un syntagme verbal qui semble s'orienter différemment au fil des siècles.

2. L'ANCIEN FRANÇAIS, UNE LANGUE V2.

L'accord sur ce point est assez général². Dans C. Marchello-Nizia 1995, 61-65, on trouve un historique des différentes explications adoptant ce point de vue dans des cadres théoriques différents, et ce depuis 1875.

On admet en suivant ce point de vue que la première position est occupée par un élément qui a une justification en termes de hiérarchie communicative³ : soit un terme, emphatisé ou non, nouveau (le focus du rhème) soit un terme connu dans le contexte (thème ou topique, que ce soit un actant, un circonstant ou un adverbe). Il importe de bien distinguer l'emphase et les notions de thème et focus : un thème peut aussi être porteur d'emphase comme le signale Nølke (1994: 139) qui n'hésite pas à parler de thème focalisé (pour l'ancien français, ces trois distinctions sont bien faites dans l'étude de Marchello-Nizia, p.96). La dualité fonctionnelle (entre thème et focus) de la position initiale d'une langue V2 est typique de cette construction, elle est observable aujourd'hui en allemand.

La fonction communicative du 1^{er} terme n'est généralement observable que dans les propositions dans lesquelles la modalisation illocutoire est libre

² Une exception notoire: P. Skårup; le point fixe de son analyse étant le verbe, la numérotation des termes à partir du début de la proposition n'est pas pertinente pour lui. La distinction de S. Prévost (2001, 13) entre V2 et explication fonctionnelle me semble erronée: la justification de V2 est fonctionnelle et informationnelle. Il faut préciser que l'ancien français n'est pas strictement V2, et que cette étiquette couvre des réalités assez différentes selon les langues.

³ Cf. Vennemann 1974. On peut distinguer aussi thème et topique comme Combettes 1999b, réservant ce dernier terme pour les éléments disloqués.

(donc pas en subordonnée). Cela, joint au fait que les subordonnées ont souvent une syntaxe conservatrice, conduit à une dissociation entre la syntaxe des indépendantes et celle des subordonnées (on sait qu'en allemand, le verbe y est final: la proposition y est organisée selon l'ordre SOV).

Si, pour simplifier, on admet de représenter par T le terme initial, topique (thème ou focus), le verbe vient ensuite, puis le sujet si celui-ci n'est pas en T. La syntaxe TVX (selon Combettes, 1999a) réalise ensuite majoritairement le sujet à droite du verbe si ce terme n'est pas en T, donc on observe fréquemment l'ordre TVSO, même lorsqu'il y a solidarité de sens entre V et O (cf. Combettes, *ibid.* p276 *Puis lui torna Fortune le dos*, où le sujet vient segmenter une expression déjà probablement idiomatique, « tourner le dos »).

En termes énonciatifs, l'absence de T dans ce système signale une forme d'incomplétude de l'énoncé qui s'associe, en allemand, au marquage de l'interrogation et à d'autres contextes non assertifs.

Toutes les langues V2 ne sont pas organisées sur le même modèle. Le breton (moderne) est aussi presque obligatoirement V2, avec beaucoup plus de liberté qu'en allemand dans le choix du terme T –et pourtant, l'ordre basique tel qu'on peut le dégager d'une part des constructions idiomatiques archaïques encore en usage, d'autre part de la subordination, signale une langue du type à verbe initial, comme les autres langues celtiques modernes.

2.1. Le type V2 de l'ancien français.

Il faut distinguer ici aussi principale et subordonnée. Pour l'exposer, je partirai comme je l'ai dit de la théorie des zones utilisée par Povl Skårup 1975. La zone verbale est le centre organisateur, elle inclut le verbe et les termes non séparables librement de lui.

La zone préverbale décrit de façon positionnelle ce qui se trouve devant le verbe, et peut être séparé librement de lui par des termes intercalés en incise. Cette zone peut comporter –et doit comporter, comme on le verra- plusieurs places.

2. 1. 1. Dans les principales :

La première place (en fait avant la zone préverbale) peut être occupée par un terme en extraposition ; la seconde, qui marque véritablement le début de la proposition, est occupée par ce que Skårup appelle à la suite de Diderichsen (initiateur de la théorie des zones) le « fondement » -F ci-dessous. Cette position est le déclencheur de la postposition du sujet. Lorsque la place du fondement est occupée, le pronom sujet est postposé

(s'il est exprimé) ou bien le nom sujet est également postposé et à l'inverse, les pronoms régimes conjoints sont antéposés (à une époque où ils ne le sont pas encore systématiquement).

Le fondement peut être rempli, selon Skårup, soit par un mot de la série des interrogatifs/relatifs (qu'il nomme K à la suite de Togeby), soit par tout autre terme, adverbe, circonstanciel, ou actant du verbe. Exemples (dans le second, le sujet postposé se distingue par le cas-sujet du complément):

Telle comme je sui ne m'a il mie qui avoir me vauroit (Ysaÿe 46 :30)
(telle que je suis ne m'a-t-il pas (celui) qui avoir me voudrait)

Lors appella Merlins Ysaÿe...(Y. 21 :28)

L'endemain ne s'oublia mie le seigneur de laiens, ains se leva ausy tost qu'il peut apperchevoir le jour...(Ysaÿe, 52 :32)

Si le fondement est vide, la présence du sujet pronominal postposé (pas celle du sujet nominal) réalise un type de phrase non assertif (interrogatives, volitives) ou une incise.

Cette situation V2 pourrait conduire à voir dans l'occupation du fondement des énonciatives une double signification : d'abord, signifier l'assertion, ensuite utiliser à des fins de hiérarchie communicative la position du fondement. Le verbe vient immédiatement après, peut-être pour des raisons prosodiques (ce que pensait Thurneysen). Peut-être faut-il se demander si l'ancien français n'a pas connu un stade à antéposition du verbe sans terme antérieur dans les énonciatives. C'est ce que supposent par exemple De Dardel et de Kok (p.134) pour le protoroman, dans un état de transition (phase II-1) entre le stade à verbe final (assez nettement conservé dans les subordinées) et le stade V2. Selon eux, les constructions à verbe initial déclaratif, soit relèvent d'un changement pour la base VSO, le verbe passant de la position finale à la position initiale, soit "pour des raisons d'affectivité" lorsque c'est un verbe d'état ou de mouvement. Pour le français, Skårup admet aussi une période (jusqu'en 1200 : p. 291) pendant laquelle les énonciatives peuvent commencer par le verbe seul (éventuellement avec un sujet nul, ce qui rend difficile l'évaluation du type :

*L'emperere meïsmes ad tut a sun talent ;
Cunquerrat li les teres d'ici qu'en Orient.*

L'empereur même obtient de lui tout à sa guise ; il lui conquerra les terres d'ici jusqu'en Orient. (Rol. éd Moignet, 400-401)

On trouve dans l'étude de Buridant 1999 une caractérisation sémantique générale des phrases assertives à verbe initial ; sans intention de suspendre l'assertion, la proposition met alors en valeur l'action verbale, en quelque sorte elle emphatise le verbe et s'ouvre sur une conséquence attendue, selon Buridant. Le type VSO assertif reste très rare:

Fud la pulcela nethe de halt parentét (Alexis, 4, Sk. 295)

(Fut la pucelle née de haut lignage); série d'ex. analogues du même texte , Skårup 176.

Si on admet qu'il y a eu une phase typologique à verbe initial⁴, la construction TVX en découle tout naturellement par l'antéposition d'un élément mis en valeur, thème ou parfois focus.

Le sujet suit immédiatement le verbe conjugué s'il n'est pas en T. Les constructions de ce type dans lesquelles le sujet est séparé du verbe (notamment par l'objet) sont également assez rares en ancien français (Marchello-Nizia, p. 56) ; il s'agit souvent de constructions dans lesquelles le verbe et l'objet ont une cohésion assez forte :

Assez firent joie cil de leanz (Tristan en prose, 225-4, Sk.54)

2.1.2. En subordonnée :

Pour la phase la plus éloignée de l'ancien français, on peut admettre que la subordonnée n'est pas construite sur le modèle de la principale. Le verbe y est généralement plus loin du début de la proposition ; même dans l'étape où la subordonnée est remodelée sur la principale, il faut distinguer entre mot K et position du fondement (le mot K reste en dehors).

En suivant Skårup (bilan p.515), on peut admettre pour les subordonnées les constructions suivantes successives en diachronie, avec des chevauchements:

1. un type archaïque, dans lequel le verbe conjugué des subordonnées est toujours final (c'est en fait ce que montrent les Serments de Strasbourg : ordre archaïque du protoroman, dérivé de l'ordre non marqué latin, selon De Dardel ; opinion partagée par Skårup, (502) qui signale aussi les autres interprétations : langage juridique de l'époque, influence des langues germaniques). Buridant 1987 rappelle les analyses de Lehmann faisant de l'ordre SOV l'ordre archaïque indo-européen, et probablement celui de la phrase latine non marquée. Sa comparaison de deux versions séparées chronologiquement d'une chronique en français montre l'évolution de la structure OV en une structure plus fréquemment VO en moyen-français, avec des points de résistance (notamment les relatives).

L'exemple suivant, quoique tardif, est assez représentatif de ce type (Vpp précède V) qui a longtemps résisté dans les relatives :

...et diront que c'est Messias qui promis leur étoit (J. Bourgeois de Paris, 431)

⁴ Cette hypothèse dans la formation d'une structure V2 semble assez répandue: le vieux nordique (*norse*) a connu un stade où le verbe pouvait être initial ou second dans les déclaratives, avant de devenir strictement V2 (Faarlund 1990: 69).

2. Le "modèle ancien" de subordonnée (Skårup 491, 509) offre en zone préverbale :

mot K + sujet pronominal ou sujet déterminé+ JA/ONQUES (MAIS/PUIS) + d'autres places.../ zone verbale/...

Le verbe y est donc assez loin du début de la proposition ; le nombre des places suivant les adverbes « ne semble pas être limité absolument » (493), mais le nombre total des places occupées dépasse rarement 4. Dans ce modèle, la proposition peut comporter des membres en extraposition à droite du verbe ; celui-ci n'est donc pas strictement final.

Un exemple avec deux des subordonnées où 3 places sont occupées, et où le sujet pronominal est nettement séparé du verbe :

....*Que j'ai oï assez retraire / que cil cui Dieu tant aimeroit / Que l'an seignor lo clameroit De ceianz et droit avoé Qu'il est establi et voé / Que il jamais de ces mesons / N'istroit, fust tort ou fust raisons* (Perc. 7932sv) (car j'ai entendu assez répéter que(...) que l'on seigneur le **proclamerait** de ces lieux et droit protecteur, qu'il est établi (...) que **il** jamais de ces maisons ne **sortirait**...)

3. On trouve aussi en subordonnée à date très ancienne le type à verbe initial (après le mot K), sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agit d'un nouveau type semblable à celui de la principale (VSO en l'occurrence) ou une variante expressive ; on se rappelle que K n'est pas ici à prendre en compte comme « fondement » selon Skårup.

*Quant ot li pedre le clamor de sun filz,
Plurent si oil.* (Alexis, 221; Sk. 176 ; plusieurs ex du même texte).
Quand **entendit** le père la plainte de son fils...

4. Le modèle de la subordonnée qui « succède » (il cohabite avec les précédents pendant plus d'un siècle) offre une variante de la zone préverbale de la principale, selon Skårup :

mot K + fondement / zone verbale

Le plus souvent, c'est le sujet qui vient dans le fondement. La subordonnée a alors une allure moderne. Mais puisqu'il arrive que ce soit un autre terme, il faut sans doute considérer que la fonction est encore thématique ou expressive et pas seulement argumentale.

Un exemple ancien avec T non sujet (le sujet *on* suit le verbe):

*ne cuît qu'an plain ne an boschage
puisse an garder beste sauvage* (Yvain, éd. Roques, 335-6, Sk.491)
(je ne crois pas qu'**en champ ni en bois**/ puisse **on** garder bête sauvage)

La postposition du sujet pronominal est alors possible en subordonnée :

Il dit qu'adonc remandra il

(Tristan pr. 112-9, Sk. 186)

Quelques autres exemples plus tardifs (*Ysaïe le Triste*)⁵:

et Marcq respondit (...) et que ceste chose ne pooit il faire, mais...(475 :9)

Bien say que encore m'eust il maintenant battu, s'il eust peut...(526 :52)

Et Hergo s'appensa que le cheval a l'amiral ne prendroit il pas,...(462 :17)

Sur ce point, l'ancienne langue diffère du français moderne ; le sujet pronominal postposé est pourtant déjà dans la zone verbale (il a les propriétés d'un clitique), au contraire du sujet pronominal antéposé (cf. ci-dessous). Il faut admettre que la subordonnée, même si elle ne peut obéir à la logique énonciative, se construit avec une sorte de topique secondaire à sa tête. Dans ce cas, l'inversion clitique n'est pas motivée par une modalisation énonciative non assertive, mais selon la logique V2, par une topicalisation secondaire en subordonnée.

A cela s'ajoute le possibilité d'une intercalation entre les deux places de la zone préverbale, par exemple entre K et le fondement :

Et li roys lour manda que à nulle paiz il n'entenderoit

(Joinville, cité par Sk. 511)

Skårup précise p.515 que le dernier modèle des subordonnées est né sans doute par analogie avec celui des principales. « Il s'en distingue par deux faits : la place du fondement y est plus souvent vide que dans les principales énonciatives et moins souvent occupée par autre chose que le sujet. » Il faut ajouter comme on l'a vu que, contrairement aux principales, le fondement ne s'y confond jamais avec la position K du connecteur.

3. LES CONSTRUCTIONS DU SUJET EN ANCIEN FRANÇAIS

3.1. Indépendantes et principales :

L'étude de Skårup montre que le sujet est très généralement construit immédiatement à droite ou à gauche du verbe dans les indépendantes ; à droite avec un verbe initial ou plus souvent avec la construction V2 ; à gauche, il s'agit du sujet occupant la place du fondement : donc soit XVSO..., soit SVOX... ; la position à droite du verbe et de l'objet est très

⁵ J'ai examiné toutes les occurrences du pronom « il », soit 4686 (dont 16 « yl », 19 « ils » et 12 ilz). Sur cet ensemble, j'ai trouvé 28 constructions en subordonnée de pronoms inversés, toujours avec le type : K F V *il*.

rare (cf. ci-dessus, ex.) ; quant à la séparation par un autre terme (SXVO), qui est attestée, elle correspond à une possibilité de sujet en extraposition, avant la position du fondement selon Skårup.

C'est ainsi qu'il interprète *Li chevaliers adonc pensoit...* de Foulet : le sujet y serait pour lui en extraposition à cause de l'adverbe (p.420).

L'analyse par extraposition me semble plus plausible quand le sujet nominal –s'il s'agit encore du sujet syntaxique- est séparé du verbe par un mot K :

Je qu'en diroie ? (Thèbes 1165, cit. Sk. p.430)

E je que sai ? (Beroul 4302, ibid.)

Dans ces interrogatives, le pronom initial n'est peut-être pas le sujet syntaxique, qui pourrait être un sujet nul postposé; de fait, un pronom sujet peut apparaître dans ces constructions :

L'évangile por coi dit ele / tes biens a ta senestre cele ? (Conte du Graal, 36)

L'évangile pourquoi dit-elle : cache tes bienfaits à ta (main) gauche ?

(L'évangile, pourquoi elle dit : cache tes bienfaits à ta main gauche ?)

L'extraposition est probablement un "sujet" « hors syntaxe », ce qui est masqué par la facultativité du sujet pronominal. On maintiendra pourtant ouverte la possibilité d'interpréter comme sujet le nom séparé du verbe par un adverbe interpolé.

Les positions du sujet nominal dans les indépendantes, présentées par Skårup p. 419-420, sont par conséquent les suivantes (compte non tenu de la position en K pour un relatif-interrogatif sujet) :

Le sujet nominal peut être en extraposition ; dans le fondement ; dans la zone postverbale immédiatement à droite du verbe ; dans la zone postverbale après un complément.

3.2. Dans les subordonnées :

Le sujet nominal peut être immédiatement à droite du mot K avec un verbe assez éloigné à droite (modèles anciens, structures conservatrices comme les relatives); dans les modèles du type « fr. moderne », où il y a un fondement et V2, le sujet est généralement dans le fondement, à droite du mot K, parfois en 2^{ème} position à droite du mot K après un terme intercalé (le verbe vient après).

Le sujet peut aussi être en zone postverbale, le plus souvent juste à droite du verbe (Sk. p.176). L'ordre marqué dans la subordonnée consiste donc, dans le modèle "moderne", à placer en tête un complément (dans F), suivi du verbe, suivi du sujet –cf. M. Perret, 1999.

4. QUELLE STRUCTURE SUPPOSER A LA PROPOSITION ?

Compte tenu de ce qui précède, je propose de distinguer, dans la séquence linéaire des constituants de l'énoncé, la partie de celui-ci qui est antéposée pour des raisons de hiérarchie communicative de celle qui constitue le socle plus ancien de la base propositionnelle. La structure grammaticale ancienne sera alors du type de la structure plus conservatrice des subordonnées, plus longtemps préservées des facteurs communicatifs produisant la structure V2.

Si on laisse de côté les places sporadiquement occupées soit par extraposition, soit par interpolation, la proposition de l'ancien français est constituée par deux domaines successifs:

1^{er} domaine : les éléments à valeur thématique /informative, porteurs de la modalisation énonciative. Ce domaine n'existe pas, à l'origine, dans les subordonnées. Il comporte, après un premier terme⁶ mis en valeur en F, le verbe conjugué.

2^{ème} domaine : la structure basique de la proposition, avec le sujet non topicalisé, les compléments, puis le verbe s'il n'est pas dans le 1^{er} domaine (avec l'ordre Vpp-Aux).

Soit schématiquement :

(extraposition) [domaine thématique :(F)(V)] [domaine structural :SUI., OBJ., (V)]

La description très neutre de Skårup suppose que le verbe est le critère de délimitation des zones, ce qui conduit à faire du verbe un invariant positionnel. Il me semble que la description de la zone préverbale des subordonnées de type ancien français, dans son livre, pourrait s'éclaircir si on distinguait comme je le fais ci-dessus deux positions du verbe : l'une structurale, en position finale, l'autre selon la logique V2, en seconde position (première si F est vide: dans le domaine thématique).

Cette schématisation correspond au stade dans lequel l'ordre des mots dans le domaine thématique n'est pas grammaticalisé. Les relations grammaticales sont encore du type SOV. Cela suffirait pour décrire une langue V2 comme l'allemand, ou bien, en supposant une zone structurale différente, le breton (le verbe dans sa position basique serait devant le sujet). En ancien français, le modèle à domaine thématique est aussi entré dans les subordonnées. C'est le modèle 4 des subordonnées ci-dessus : la subordonnée comporte, à droite

⁶ Compte non tenu de K, le connecteur, qui se fond avec F dans les indépendantes et le précède dans les subordonnées.

de la position du mot K, une position d'occurrence qui va devenir le point d'accueil du terme distingué –généralement le sujet, parfois un terme thématique ou focalisé, ou encore un membre de locution verbale (cf. Marchello-Nizia). Cette position est un « fondement » au sens de Skårup puisque son occupation entraîne la postposition du sujet pronominal. Bien entendu, le rôle énonciatif de la zone thématique disparaît.

Il faut donc distinguer dans les subordonnées deux constructions du sujet antéposé : soit il s'agit du sujet dans sa position basique (modèles 1 et 3), soit il s'agit du sujet dans la position du fondement (modèle 4), sur le même modèle que dans les indépendantes. C'est la généralisation de cette construction qui est à l'origine de la position SVO actuelle dans les subordonnées. Le sujet postposé est toujours dans sa position basique.

On voit donc se dessiner, dans le modèle de la proposition, une position d'occurrence basique du sujet, c'est celle étiquetée (2) dans le modèle général suivant :

[F (Nsubj1)] [V] / [Nsubj2] (Vpp) (Nsubj3) (Nobj) (Nsubj4) (V)

La barre oblique sépare le domaine thématique du domaine structural. La proposition structurale commence au Nsubj2 ; dans le modèle ancien, visible notamment dans ceratines relatives, le verbe conjugué est final et peut encore précéder le participe passé, l'objet étant avant le participe passé. Le modèle ci-dessus complet est donc valable pour les indépendantes et les subordonnées du type « français moderne » de Skårup. Le modèle le plus ancien des subordonnées ne contiendrait rien entre le connecteur et Nsubj2 (le domaine thématique y serait inexistant).

La position Nsubj1 est à l'origine fondue dans la position F. C'est la position canonique actuelle du sujet nominal, devenue telle lorsque le sujet a été réanalysé⁷ par les locuteurs comme précédant normalement le verbe, sans topicalisation. Les positions Nsubj3 et Nsubj4 sont nées de la construction progressive du syntagme verbal au niveau du [V] thématique, orienté désormais de droite à gauche.

5. LE SUJET PRONOMINAL.

Le sujet pronominal présente des particularités : il est dans la zone verbale lorsqu'il est postposé, c'est un acquis incontestable de l'analyse

⁷ Dans une optique cyclique telle que celle décrite par Hagège 1978, le sujet est un ancien thème; devenant sujet, il est appelé à être détrôné plus tard par un autre thème (en fr. moderne, le candidat est le thème disloqué gauche). Il y a donc un conflit permanent entre structures grammaticalisées et structures informatives.

détaillée de Skårup. Cela veut dire que très tôt, ce pronom sujet postposé est cliticisé. Un des critères de Skårup est le suivant : avec une négation comportant « mie » ou « pas » postposé, le sujet nominal suit toujours cet adverbe, et le sujet pronominal le précède toujours (op cit, 51-54). Or, selon Skårup, l'adverbe de négation postposé⁸ clôt la zone verbale, dont il est pratiquement inséparable. Dans son examen de l'ordre des mots, Ch. Marchello-Nizia reconnaît n'avoir jamais trouvé de sujet pronominal postposé séparé du verbe par un objet, et elle adhère à l'explication de Skårup (p.57).

Par contre, le sujet pronominal antéposé est à séparer du verbe (cf. exemples de Buridant 1987). Par conséquent, il y a eu longtemps dissymétrie entre un pronom sujet antéposé pouvant fonctionner comme un nom, et un pronom sujet postposé cliticisé.

Autre propriété, fondamentale, du pronom sujet postposé : sa postposition dans les propositions indépendantes à fondement vide (donc à verbe initial) n'est pas due à V2, mais à une règle d'interprétation énonciative : la proposition est interrogative, volitive, ou c'est une proposition « inquit », (incise dialogale) alors que le SN sujet a pu parfois suivre le verbe initial dans les déclaratives indépendantes. Les déclaratives à pronom sujet exprimé postposé et fondement vide n'existent pas : si F est vide, le pronom sujet doit venir l'occuper dans les assertions.

Cependant, la postposition des pronoms sujets n'est pas, en ancien français, limitée aux indépendantes. Dans les subordonnées, donc lorsque F est occupé par un terme susceptible de déclencher la postposition, celle-ci peut se réaliser sans justification énonciative.

On peut donc en conclure que la position structurale basique du pronom sujet est la position postposée; la position antéposée, moins soudée au verbe, est également liée à la topicalisation, avant de devenir la position usuelle.

6. LA POSITION DE L'OBJET.

Un fait majeur de l'évolution a été la construction comme complément syntaxique immédiatement à droite du verbe, de l'objet, faisant suite à la construction dans laquelle l'objet précède le verbe sans signification communicative particulière. Cette contrainte, sur laquelle met l'accent Ch. Marchello-Nizia (p. 61 et ch3, pp87 et suivantes), est sans doute liée au changement typologique profond qui fait passer le complément de la gauche à la droite du verbe, excluant ainsi le verbe final des subordonnées archaïques. Pour obtenir la formation de séquences de type VO, il faut soit

⁸ L'adverbe de négation peut aussi être dans F.

thématiser le sujet pour le sortir du groupe XVS0 en le mettant dans la position X, soit le construire à droite de l'ensemble verbe+complément, en réalisant une construction VOS qui n'est guère connue en ancien français (« quasiment non attesté en ancien français », Marchello-Nizia, p.60). A l'hypothèse habituelle de l'extraposition du sujet⁹, je préfère supposer que la construction syntagmatique VO repousse à droite le sujet basique, sans modifier la structure. Peu à peu, le sujet postposé devient final, parce que V devient d'abord le mot verbal complexe, puis le syntagme verbal. Ainsi, la position Nsubj3 correspond à une situation où V2 continue de fonctionner, avec pour V une construction syntagmatique associant auxiliaire à participe passé ou infinitif, mais laissant à droite du sujet un complément d'objet :

Comment donc eussent peu entendre ces vieux resveurs le texte des loix... ? (Rabelais, Pantagruel, L'Intégrale –Le Seuil, p.259)

Aujourd'hui, la construction serait théoriquement¹⁰ dans la position Nsubj4. On peut donc interpréter, en termes évolutifs, les positions (3) et (4) non pas comme des "inversions" à partir de Nsubj1, mais comme le produit de l'écartement progressif du verbe de la position Nsubj2 du simple fait de la cohésion de plus en plus forte du syntagme verbal.

7. LA CONSTRUCTION MODERNE A DEUX SUJETS.

Faute de place, je me limiterai à quelques remarques. La construction à deux sujets naît très probablement d'une intercalation du nom sujet sémantique, dans le domaine thématique et avant la zone verbale, selon l'explication qui me semble plausible de Skårup. Le vrai sujet reste longtemps le pronom anaphorique postverbal. L'interprétation postérieure comme sujet du nom antéposé vient aussi d'une réanalyse assimilant le nom en incise à la position de Nsubj1.

Dans l'exemple suivant (*Ysaïe*) :

Maîtres, ceulx cy viennent il ou il reculent ?

Maître, ceux-ci viennent-ils ou reculent-ils ?

il est impossible de savoir si "ceulx-cy" est interprété déjà comme sujet ou encore comme un terme intercalé. On date généralement l'inversion complexe dans les interrogatives de la fin du 14^{ème} siècle, et il faut attendre la fin du 16^{ème} siècle pour la trouver dans les assertives à adverbe dans F¹¹.

⁹ Faarlund 1990 (86 sq.) montre en détail que le vieux nordique n'a pas de SV, structure qui apparaît avec le norvégien moderne.

¹⁰ Le sujet (4) est bien attesté en fr. mod. : *Ne recevront l'allocation que les parents qui l'auront demandée.*

¹¹ L'exemple le plus ancien non interrogatif que je connaisse est celui-ci : *Mais depuis que les bonnes lettres ont eu bruit en France, cela s'est ie ne sçay comment*

Peut-être parce que le sujet reste adjacent du fondement, ce dernier ne peut plus guère contenir un objet direct. Cette possibilité disparaît au début du 17^{ème} siècle : Marchello-Nizia, p.106. F reste fonctionnel (pour la postposition du sujet clitique) avec un certain nombre d'adverbes en français moderne (cf. Guimier), réalisant un petit sous-ensemble V2 relictuél.

A l'inverse, l'utilisation de la position NSuj2 (ou les autres postposées) pour des raisons énonciatives devient de plus en plus difficile, et tend à disparaître au 17^{ème} siècle (Fournier 2001, Muller 1997). La postposition actuelle du sujet nominal, héritière de la position Nsubj2 basique non topicalisé, résulte de contraintes sur la hiérarchie informative, laissant en fin de phrase un sujet « lourd » ou très rhématique, et c'est devenu une position marquée. Ce n'est que dans ce sens que le terme "sujet inversé" peut se justifier.

8. CONCLUSION.

On a supposé que la position de base du sujet a été d'être immédiatement à droite du verbe dans les indépendantes, et d'occuper fréquemment la position de topique à sa gauche. Le basculement dans la syntaxe moderne se fait lorsque le sujet placé à gauche n'est plus interprété comme l'occupant du fondement. A l'époque de la réanalyse, il y a une asymétrie entre le sujet pronominal gauche, proche syntaxiquement du nom sujet, et le sujet pronominal postposé, intégré dans la zone verbale, et qui va continuer à apparaître ou non selon l'occurrence d'un des termes qui subsistent pouvant activer la réalisation du sujet postposé, ou le marquage de F comme non assertif. En ce sens, les "inversions" clitiques du pronom sujet sont des survivances de V2. On notera cependant que dans notre présentation, il n'y a aucun déplacement, aucune inversion, aucune transformation: la postposition moderne du sujet prolonge, avec une interprétation devenue marquée, la position structurale basique du sujet non topique. La notion même de sujet extraposé est une réinterprétation moderne de la plus ancienne construction du sujet attestée.

BIBLIOGRAPHIE

BURIDANT C. (1987), "L'ancien français à la lumière de la typologie des langues : les résidus de l'ordre OV en ancien français et leur effacement en moyen français", *Romania*, 108-1, 20-65.

perdu, qu'à grand'peine la memoire en est elle demeuree (Tabourot des Accords, *Bigarrures*, 1586, ch.2).

- BURIDANT C. (1999), "L'ordre Verbe-sujet en ancien français et son évolution vers le français moderne. Esquisse de comparaison avec les langues romanes", *LINX*, n°spécial, *Typologie des langues, universaux linguistiques*, 167-188.
- BURIDANT C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
- COMBETTES B. (1999a), "Quelques caractéristiques de l'évolution du syntagme verbal en français", *Verbum*, XXI-3, 271-287.
- COMBETTES B. (1999b), "Thématisation et topicalisation : leur rôle respectif dans l'évolution du français" in Guimier C. (éd), *La thématization dans les langues*, Berne, Peter Lang, 231-245.
- DE DARDEL R. & DE KOK A. (1996), *La position des pronoms régimes atones – personnels et adverbiaux- en protoroman*, Genève, Droz.
- FAARLUND J.T. (1990), *Syntactic Change, Towards a Theory of Historical Syntax*, Berlin, Mouton-De Gruyter.
- FOURNIER N. (2001), "Expression et place des constituants dans l'énoncé en français classique : la relation sujet-verbe et la relation verbe-objet", *Langue française*, 130, 89-107.
- GUIMIER C. (1997), "La place du sujet clitique dans les énoncés avec adverbe initial" in Fuchs C. (éd), *La place du sujet en français contemporain*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- HAGEGE C. (1978), "Du thème au thème en passant par le sujet. Pour une théorie cyclique", *La linguistique*, 14-2, 3-38.
- HOPPER P.J. & TRAUGOTT E.C. (1993), *Grammaticalization*, Cambridge U.P.
- MARCELLO-NIZIA C. (1995), *L'évolution du français*, Paris, Armand Colin.
- MULLER C. (1997), "L'inversion du sujet clitique en français : hypothèse V dans C et diachronie", *Linguisticae Investigationes*, XXI-1, 75-96.
- NØLKE H. (1994), *Linguistique modulaire*, Louvain, Peeters.
- PERRET M. (1999), "L'antéposition d'un complément dans les complétives en ancien français est-elle un phénomène discursif ?", *Verbum*, XXI-3, 339-349.
- PREVOST S. (1998), "Inversion du sujet et cohésion syntaxique à la fin du 16^{ème} siècle" in Baudry J. & Caron Ph.(éds), *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*, Limoges, P.U.L.
- PREVOST S. (2001), *La postposition du sujet en français aux XV^e et XVI^e siècles*, Paris, CNRS Editions.
- RIZZI L. & ROBERTS I. (1990), "Complex Inversion in French", *Probus* I-A, 1-30.
- SKÅRUP P. (1975), *Les premières zones de la proposition en ancien français*, *Revue Romane*, n°spécial 6, Copenhague, Akademisk Forlag.
- VENNEMANN T. (1974), "Topics, subjects and word-order : from SXV to SVX via TVX" in Anderson J.M. & Jones C. (éds) : *Historical Linguistics*, Amsterdam, North Holland, 339-376.